BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing: nois. 23

L abonnement continue, sauf avis contraire

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Le Nord de la France :

Un s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOUROUNG chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Beghin, libraire, rue Grande-Che A PARIS, chez MM. Havas, Laffite Bultier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la Bourse, 8 ; A TOURNA ; A BRUXBLESS, 2 l'Office de Publicité, rue de la BruxBLESS, 2 l'Office de Publicité, r

A ce m mero est joint un supplé-

ROUBAIX, 21 JUIN 1870

Journaliste accoutume à faire entendre à nos risques et périls la voix de la vérile nous avons autant que bien d'autres, acquis le droit de revendiquer la liberté d'écrire, et sous ce rapport, nous avons toujours été l'un des plus chaleureux défenseurs de la presse, quand on a voulu lui imposer de trop rudes entraves.

En agissant ainsi, nous suivions l'im-En agissant ainsi, nous suivions l'impulsion d'une conviction profonde premant sa base dans l'interêt populaire qui réclame des défenseurs dévôués, et s'étendant jusqu'aux plus hautes sphéres gouvernementales qui ont souvent besoin d'être éclairées, et qui ne peuvent l'es régards, ce que l'on pourrait appeler les détails intimes des administrations sécondaires, en parcourant l'échelle hiésécondaires, en parcourant l'échelle hié rarchique de toutes les fonctions publi-

dues.

Mais engréciament ainsi cette liberté
de la messe qui, bien comprise, doit guiber le peuple dans la voie du progrès, et
qui est un des premiers besoins d'une
benation voitant marcher d'un pas sur
les sentiers d'une constitution sagenera de me constitution sa-general pondérée, nous n'avons jamais admis que l'usage d'une liberté confinée dans les limites de la vérité, et sachant respecter toutes les lois d'une logique respecter toutes les lois d'une log sérieuse et des convenances sociales.

Nous étions bien loin de penser qu'en recouvrant un peu de cette liberté si longtemps comprimée et perdue, on ar-riverait de prime sant et sans transition à cr dévergondage qui avait fait, tant de mal dès les premiers jours de 48, et que l'on nous reporterait sans honte et sans vergome à ce style de 93, à ce style de vergogne à ce style de 93, à ce style de Marat et du Père Duchenne, qui a con-duit à tant d'aberrations, et causé tant

de déplorables résulta s. Cette double expérience aurait dû être mise à proût, et certes l'occasion était belle pour introniser la liberté de la presse, de manière à la rendre à tout jamais inalienable en la contenant dans des hornes qui seules peuvent la rendre possible. Matheureusement it n'en a rien été, et grace à quelques têtes ébourif-fées d'ambition, nous sommes retombés et neus vivons au milieu des écarts dont nous commences à ressentir les fu-nestes conséquences. Et c'est par ces moyens trop souvent employés avec un insigne déloyauté, que l'on soulève les chasses cuvrières et que l'on arrive à organiser les grèves, les émeutes et les

templots.

Les grèves! Ce journal a toujours été
trop dévoué aux intérêts de la population
laborieuse, et il lui a donné trop degages
de sa sollicitude, pour vouloir la blamer
quand elle soulève des réclamations justement motivées. Mais nous le disons
en toute franchise; il y a peur nous
qualque chose de triste et de navrant à
voir ces réclamations s'ériver en systone de conservations s'ériger en sys-tême, et prendre un caractère plus nui-sibre qu'avantageux aux ouvriers qui se laissent entraîner par cette espèce de contagion.

el s'incirco de control de contro dids, elles n'apparatraient qu'acciden-tellementetelles sejustifieraient par elles-mèmes ; mais elles sont en général orga-nisées icomme moyen de 'turnalte et de perturbation, et par cela seul elles tour-nant ai détriment des travailleurs et des

industries qui restent en souffrance. Et puis, il est un fait auquel on ne prete pas assez d'attention, c'est que la plupart de ces grèves ont un motif oc-culte at que souvent elles sont stimulecs enues dans l'intérêt de producteurs étrangers, qui profitent de la sus-pension du travail pour importer et écou-ler d'immenses quantités d'un produit à identique qui vient encombrer notre marché. Il s'en suit naturellement que, même après la grève, la production se ralentit en face de la concurrence, et que l'ouvrier reste la victime des machinadent on l'avait fait l'instrument.

Les émeutes C'est peut-être quelque chose de beau quand c'est une manifestation réelle de l'opinion publique et quandion pout arriver à un résultat; mais en général ce ne sont de la part de quelques ambilieux que des tentatives avortes, et presque toujours ce ne sont

que des sources fatales d'où l'on ne voit que des sources tatales d'où l'on ne voit jaillir que de la misère et des malheurs, sans parler de ceux qui jonchent les pa-vés de leurs cadavres en laissant des veuves et des orphelins sans ressources. Il serait difficile de calculer le nombre de ceux qui ont été peupler les prisons alors que leurs formes et leurs enfonts alors que leurs femmes et leurs enfants sont restés sans pain.

Là encore, les instigateurs se gar-dent bien de se montrer, de partager le danger, de se mettre à la tête des hommes qu'ils jettent en avant. Il se tiennent lächement en arrière, prêts à profi-ter du succès, prêts à fuir si le coup est manqué. Et ne croyez pas que ces hom-mes ignoblement égoïstes, prennent souci et viennent au secours des familles qu'ils ont sacrifiées; non : ils les aban-donnent sans pitié, et cette fois encore, l'ouvrier qui s'est laissé entraîner par de fallacieuses promesses, est et reste la victime.

complots! Voilà le bouquet que l'on n'a pas manqué de poser au sommet de l'édifice que l'en voulait élever. Est-il donc étonnant de voir quelver. Est-il donc étonnant de voir quel-ques hallucinés trop imprégnés des idées subversives qu'on feur inculque, se jeter tête baissée et avec abnégation dans des projets homicides, quand on voit des énergumènes que l'on devrait noter d'infamie, oser venir en face d'une nation civilisée, proner et sanctifier l'as-sassinat et en faire un principe politi-que.

Là encore les vrais coupables savent se mettre hors de l'atteinte des lois, et la justice ne pourra attende des lois, et la justice ne pourra attendre que quel-ques malheureux dont on a fait encore des victimes et que l'on a entraînés sur un terrain qui ne laisse en perspective que le hagne ou l'échafend

que le bagne ou l'échafaud.

Dans tout cela les faits sont palpables, et voilà tont ce qu'à produit cette licence effrence d'une presse que tant d'infortunés out aujourd'hui le droit de mandire, et qui sont le celle licence. maudire, et qui semble se déve-lopper de plus en plus, comme si elle voulair s'attacher à détruire tous les éléments d'une sage liberté.

C. VERJUX.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

Vendredi 24 courant, un monument funéraire élevé à la mémoire des soldats, appartenant aux armées engagées dans la lutte, monts à la bataille de Solférino, doit être inauguré dans le champ même qui a été le theâtre de ce combat mémorable.

La France et l'Autriche, dit le Mémorial diplomatique, doivent se faire représenter à cette cerémonie, chacune par un colonel.

Pie IX a accompli le 16 courant la 25°

année de son règne.

Dans la longue série des Papes qui se sont succédé depuis Saint-Pierre au nombre de 259, un seul, à l'exception de Saint-Pierre, qui a siégé pendant 25 ans à Rome, a atteint un aussi long règne, c'est Pie VI, qui a gouverné l'Eglise pendant 24 ans 6 mois et 14 jours.

Le Conseil municipal de la Seine à décidé Le Conseil municipal de la Seine à décidé que les 38 millions restés sans affectation sur l'emprunt de 1869 seraient consacrés aux travaux les plus urgents de la ville. M. Chevreau sera invité à étudier par quelle combinaison on pourrait terminer le plus promptement, possible, les quatre grandes voies actuellement entreprises, l'Avenue Napoléon, le boulevard Saint-Germain, la rue de Rennes et la rue Réaumur.

La situation paraît s'aggraver à Genève. L'Internationale a convoqué les ouvriers des différentes industries de Genève, pour qu'ils adhèrent à la grève actuelle.

Une dépêche de Varsovie annonce la déouverte d'un complot contre la vie du Czar. La police a été renforcée.

M. Mirès continue son œuvre. Il publie ans la Presse un long Memoire, adre exposées les bases de la triple accusation qu'il porte contre M. Chaix d'Est Ange:

1º l'Prévarication, pour le concours qu'il a donné à l'escroquerie organisée par son fils et M. de Doublehe

et M. de Pontalba: 2º Forfaiture, pour avoir fait obstacle à l'ordonnance de non-lieu que voulait rendre

le juge d'instruction ;

ie juge a instruction;
3° Faux par complicité; ces faux sont consignés dans l'annexe alléguant des ventes et des bénéfices absolument mensongers.

Ge mémoire, d'après son anteur, n'a pas pour objet d'invoquer, quant à présent, l'intervention du Corps législatif, mais seulement de l'appèler comme témoin dans le procès pendant devant la cour de cassation.

Nous lisons dans les journaux de l'Alle-Nous lisons dans les journaux de l'Alle-magne du Nord que, depuis quelques jours, les régiments d'infanterie de la garde prus-sienne font des manœuvres de chemin de fer entre Berlin et Hambourg, par bataillons et avec caissons et bagages. Ordina rement ces exercices n'avaient lieu qu'à l'automne. On annonce assi, dit le Moniteur, que les travaux du chemn de fer qui doit relier le port militaire it gare de Kiel, sont poussés très-activement, ci que tous les chantiers de ce port sont, deva présent, pourvus de leurs machines

La Revue des Deux-Mondes renterme de bien jolies stroites de M. Sully-Prudhom-me : le premier Duil.

En ce teme-là, je me rappelle Que je repouvais concevoir Pourquei, se pouvant faire belle, Ma mère tait tonjours en noir.

Quant s'ouvrit le hahut plein d'ombre, J'éprouvais in vague souci De voir prés d'une robe sombre Pendre un long voile sombre aussi !...

Sourdement et sans qu'on y pense, Le noir descent des yeux au cœur ; Il me révélait quelque absence D'une intermnable longueur

Quand je courais sur les pelouses Où les enfants métaient leurs jeux, l'admirais leurs joyeuses blouses, Dont j'envian les carreaux bleus,

Car déjà ta douleur sacrée M'avait jeté son orepe noir, Déjà je portus sa livrée : J'étais en deuil sans le savoir.

. EDMOND DUVAL.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 20 juin

Il y avait nembreuse affluence au-jourd'hui au Corps legislatif, où l'ordra du jour ameuait la discussion de l'inter-pellation de M. Many sur le Saint-Go-thard. M. de Gemmat duit acrisé avant deux heures. Le prelater quart d'heure est rempli, comme d'habitude, par la lecture du procès-verbal et divers dépôts de rapports ou de pétitions. Les députés et les ministres causent; M. Chevandier de Valurôme monte à la tribune du président où il se rencontre avec M. E. Pi-card avec qui il cause fam lièrement. Enfin M. Mony monte à la tribune, Sa parole est voilée, et à ceux qui lui demandent de parler plus haut, il fait signe qu'il ne le peut pas. Sa voixest lente; il se repose plusieurs fois dans le courant d'une phrase. Après un long préambule, il faib l'historique des négociations engagées depuis 1852 entre l'Italie, la Suisse et l'Allemagne au sujet des chemins de fer. Il entre dans de nombreux défails que son débit très lort foites. détails, que son débit très-lent fait encore paraître plus longs, sur les conven-tions relatives au chemin de fer du St-Gothard; il lit la convention entre les contractants et finit par demander si, à côté, en dehors de la convention pu-blique il n'y a pas un traité secret concernant le passage éventuel des troupes sur cette ligne ferrée; mais il conclut qu'il croit la Suisse capable de mainte-nir sa neutralité, puisqu'il suffit d'un baril de poudre pour rendre un chemin

Mais M. Mony n'avait encore parlé que des intérêts de l'Italie, de ly Suisse et de l'Allemagne; il déclare qu'il veut trai-ter aussi des intérèts français et demande à se reposer cinq minutes, désir auquel la Chambre adhère volontiers, car la chaleur est accablante.

Je ne connais pas encore la suite de la scance : on dit que le gouvernement se bornera a faire une déclaration por tant que le chemin de fer du St-Gothard ne lui semble pas devoir être un danger pour la neutralité de la Suisse.

pour la neutralité de la Suisse.

Quant à la ligne du Simplon sur laquelle a du porter le seconde partie du
discours de M. Mony, il n'est pas propable que le gouvernement veuille prendre aucun engagement.

On parle d'une question qui serait
adressee au ministre de l'interieur à propos de la loi dectorale.

Creet M. Martal qui a lu autoradhui

C'est M. Martel qui a lu aujourd'hui le procés verbal de la séance précédente; tout a fait renoncé à donner sa démission de secrétaire.

M. Granier de Cassagnac comme rapporteur de la commission d'initiative, a demandé le renvoi aux bureaux du projet de M. Magnin demandant la modification du réglement et la suppres-sion du Comité secret.

L'Empereur a reçu hier M. Prévost-Paradol en audience de congé : le nouveau ministre s'embarquera cette semaine au Havre pour se rendre à Was

Le départ de la cour pour St-Cloud reste fixé à jeudi. L'Empereur souffre moins depuis deux jours; il à travaillé ce matin avec plusieurs ministres.

M. Jules Simon vient de subir une cruelle opération qui a partaitement réussi; il avait un anthrax au cou; il est

hors de danger.
Les membres du centre gauche se réuniront demain chez le marquis d'Andelaire. La gauche ouverte ne fait pas parler d'elle

parler d'elle.

Le marquis de Piré, l'enfant terrible de la droite, comme le marquis de Glais-Bizoin est l'enfant terrible de la gauche, âteweivemtrédi um lièvre dui donne bien de la tablature à quelques gros bonnets du monde officiel. Supprimer les lois qui condamnent à l'exil les deux branches françaises de la maison de Bourban l'évillà ce que propose la marquis de ches françaises de la maison de Bourbon! Voilà ce que propose le marquis de
Piré. La question est des plus délicates.
Si les lois d'exil sont rapportées, les
princes n'auraient-ils pas quelque droit
de réclamer la restitution de leurs biens?
Quèl embarras va se mettre sur les brasle gouvernement Impérial. Le gouvermement de Juillet, en faisant rentrer en
France lles cendres de Napoléon 12, fit,
au dire de ses amis, une faute énorme.
Et cependant ce n'étaient que les cendres
du herns populaire. La familled Orleans
compte un grand nombre de membres;
quelques-uns ont conservé d'anciennes quelques-uns ont conserve d'anciennes relations, des amitiés fidèles après vingt-deux ans d'exil; les jeunes ont grandi et sont devenus des hommes. Les rappeler en France, ne serait ce pas créer un centre autour duquel viendraient se rallier tettes les oppositions? Que l'Ém-pire après les sept millions de voix du Plébisoité, n'ait pas à redouter les cens-

Plébiscite, n'ait pas à redouter les cens-pirations plus ou moins servets. C'est-ce qu'affirment quelques-uns; mais tous ne sont pas detet avis.

Je ne crois pas nécessaire de veus dire ce que je pense de la question; cela im-porte peu; mais, ce que je erois pouvoir vous affirmer, c'est que le gouvernement, est résolu à ne pas faire rapporter d'ici à quelque temps, du moins, tes lois d'exil.

Quand l'ancien roi de Westphalie, le prince Jérôme rentra en France à la veille.

prince Jérôme rentra en France à la veille de la révolution de Février, il reconnut le Gouvernement établi ; il allait même ètre no nme Pair de France. Nous pensons donc que les princes d'Orléans ne sont pa à la veille de rentrer en France, qu'ils ne reconnaîtraient pas le Gouver-

nement Impérial et qu'aucun d'eux n'en-dosserait l'habit de sénateur.

On dit que M. C. Duvernois n'entrera pas à la *Liberté*; il serait même décidé à se tenir à l'écart de la presse pendant d'ellures mois quelques mois.

сн. санот.

BOURSE DU 20 JUIN.

Le marché débute avec 20 c. de reprise sur le 3 0/0 et a une allure assez ferme pen-dant toute sa durée ; cependant toute inquiédant toute sa durée; cependant toute inquiétude n'a pas dispara sur l'importance du défielt de la récolte, et d'autre part, quoiqu'on
sache que l'indisposition de l'Empereur n'a
pas un caractère sérieux, on n'a pu reprendre le cours de 73 fr. qu'en a touché a
peine, pour clôturer à 72.90. L'Italien a repris 60 fr., et ferme à 59.80. — Le Lombard se tient très-ferme à 412 et 415. —
L'Aufrichien à 830. Son coupon de 47 fr. le
soutient et ses recettes s'améliorent. Les
chemins de fer français ont des cours supérieurs à ceux de samedi.

CELLIER.

Paris, 20 juin.

La séance du Corps législatif est ou La seance du Corps legislatif est ou-verte à deux heures et demie sous la présidence de M. Schneider. Après lecture du procès-verbal, MM. de Cassagnac, Sénéca et plusieurs autres députés déposent des rapports. Proposition Magnin et Gambetta re-lative aux aliénés, renvoyée aux bu-

Interpellation Mony sur le Saint-Gothard. * La question, dit-il, est neuve et sans précédent; elle touche à l'un des principes essentiels du droit public et à l'équilibre européen. Des circonstances particulières ont mis l'orateur à même de connaître cette question. Il ne doute pas que l'émotion publique qu'elle a soulevée — émotion peut-être excessive — ne soit au demeurant très-fondée en principe. Il ne faut pas oublier que l'affaire du Saint-Gothard interesse au premier chef la neutralité de la Snisso

Il fait l'historique de la question. Il indique les avantages des passages Mont-Cenis, du Simplon et du Cothard. Il conclut en disant qu'il faut étudier le passage du Simplon et termi-ner fes travaux du Rhône.

M. de Gramont déclare que tout dan-ger est sauvegardé, car la Suisse saura besoin la France l'y aiderait.

M. Plichon annonce la présentation prochaine d'une concession d'une ligne

directe d'Arniens à Dijen. Quand elle sera terminée, la ligne du Calals à Brin-disi par le Mont-Cenis sera la plus courte. Les trayaux sur le Rhône seront poussés

Les trayaux sur le Rhône seront poussés activement.

M. Ferny réplique que c'est l'indifférence du gouvernement et de la majorité qui a permis Sadowa.

Violent tumulte. Rappel à l'ordre.

M. de Gramont répond que la convention internationale laisse la Suisse mattresse de son sol; la France sera toujours prète à défendre la neutralité.

La discussion est close.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE sur le régime éco

Yoici les observations de la c de commerce sur l'industrie de la

de commerce sur l'industrie de la lain.

L'industrie de la laine, l'une des importantes de los industries monses quisèl l'une des plus consucrante certes qui s'exercent dans le creomorte de la d'hambre de cette d'annore de Lifle.

Roublit, Tourcein, et le Catean son points de la deconscription de la Ghan qui s'éccupant de cette industrie, mais deux premières villes sont, à que se au première rang pour l'importance des portations et du travait de la laine. Qu'aux fabriques du Catean, la spécialité leur production donne à leurs intérêts complèté connexité avec ceux des fabriques de Roulet de Chambres consultatives de Roulet de Tourcoing ont à leur disposition

Les Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcong ont à leur disposition les éléments les plus complets pour répondre à la partie d'questionnaire concer nant les détails statistiques qui re rattachent à l'industrie de la faine, et la Chambres de Lille he peut que se référer sur ce point au traveil présenté par les Chambres consultatives de Roubaix et de Tourcoing.

Mois la Chambre de commerce de Lille considère comme un devoir d'aborder les questions générales que soulève l'industrie de la laine, et de soumettre à la Commission d'enquete par lementaire quelques détails et quellques considérations sur chaeune des branches du travail de l'industrie lainière, à branches du travail de l'industrie lainière, à

savoir :

branches du travail de l'industrie lainière, à savoir :

1. Le peignage ;
2. La filature ;
3. Les tissus de pure laine ;
4. Les tissus metangés de laine ;
5. Les tissus metangés de laine ;
6. Les tissus metangés de laine se déjà, au peignage à la main, qui occupait autre10is, pn. nombre considérable d'ouvriers et formail la principale industrie à Tourcoing.
6. Roubax. Tourcoing, et Croix comptent du pelphijssements de peignage à la mécanique, Limportance, de ces établissements est considérable. On évalue à 48 militons de kingrammes, les quantités brutes de laines de toute provenance qu'ils mettent en œuvre annuellement, et de 140 à 150 millions de financs, la valeur moyenne des produits qui sortent de ces établissements.
6. Ces peignages travaillent à facon.— Leur production ne sert pas seulement à l'alimentation des flatures locales, mais elle s'expédie sur différents points de la France et à l'étranger, pour les 2/3, le 1/3 réglant servant à la fabrication de Roubaix et de Tourcoing.

L'industrie du peignage a atteint un haut

Coing.

L'industrie du peignage a atteint un haut degré de perfection, ainsi que l'atteste l'éculement qu'elle trouve au coin d'une partie notable de sa production. Elle est suffisamment, protégée par le droit actuel et elle ne demande que le maintien de ce droit.

Deuxisystèmes sont employés pour la fila-ture de la faine 1. Le metier dit Mull-Jenny, d'origine française, applicable, aux laines fines et

francaise, applicable, aux sames and courtes;

2. Le médier dit « Continu, a applicable au, poil, de chèvre, à l'alpaca et aux laines longues et brillantes.

Les fliatures où fonctionnent les métiers multi-danny se treuvent dans des conditions generaleuent satisfaisantes; il ne paratt pas y avoir lieu de modifier les tarifs applicables à ce genne de travail.

Les métiers dits continus composent le matériel de guisse fliatures, tagt à Roubaix qu'à Touncaing, il faut le reconnatre, leurs autre autre l'étieurs à ceux des fliatures.

materiet de quese sautres, cuit à nousir qu'à Touneque, il faut le reconnaître, leurs produits sont inférieurs à ceux des filatures anglaises, sous le double rapport de la qualité et du prix de revient. Aussi la moitié de ces établissements sont-lis en chômage.

L'industrie de la filature de la laine au métier continu réclame une élévation des tarifs, qui ne la protégent anjourd'hui que d'une, manière insuffisante. Cette dévation des droits devait, surtout porten sur les numéros 50,000 mètres et au-dessous, des tissus métances qui nécessite d'emploi des laines britantes, de poil de chèvre et d'alpace.

3º Tissus de pure laine

La fabrication des tissus de pure laine a pris, notamment à Roubalx, une grande extension et s'est' substituée à la fabrication des tissus mélanges, paralysée par la concurrênce des articles de Bradford. Ce n'est pas que cette substitution se soit opérée facilement et que les résultats atent été favorables des le début. La fabrication de l'article

(1) Cette commission est composée de MB. Ju-es Decroix et Aimé Delfosse.